VOLUME VI. NUMERO 24

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST JEUDI, 23 MARS, 1911. FONDE EN 1905.

Le bill des élévateurs de Saskatchewan

TOUS LES COLONS FRANÇAIS DOIVENT EN PRENDRE CONNAISSANCE.

(*Correspondance Spéciale.*)

Vonda, 21.—Le bill, concernant la compagnie "Farmers Co-Operative Elevator" adopté par le parlement provincial de Saskatchewan vient d'être sanctionné.

Aux termes de ce bill les fermiers pourront s'organiser en sociétés coopératives avec pouvoir de faire souscrire les fonds nécessaires pour la construction d'élévateurs locaux.

Les fermiers pourront vendre ainsi directement les produits de leurs champs sur les marchés internationaux, et ils échapperont, par là, à la rapacité des marchands de grain de Winnipeg et d'ailleurs qui spéculent, quelquefois de façon outrée, sur leur labeur.

Nous conseillons vivement à tous les groupes de colons canadiens-français de la province de se procurer un exemplaire de ce bill et de faire en sorte de profiter de tous les avantages accordés par la loi.

M. Voyer, de Sherbrooke, Qué., est en visite ici depuis quelques jours. Frappé des occasions exceptionnelles de se mettre en affaires qu'offre Vonda, M. Roger s'est décidé à s'établir parmi nous, et il est immédiatement parti pour aller chercher sa famille.

M. Geo. McCraney, député provincial, vient d'écrire à M. Gauvin pour l'informer que l'on va faire droit à sa demande relative à la nomination d'un employé de langue française au bureau des terres de Saskatoon. Cette position sera remplie par M. M. Soucy, de Saskatoon.

Nos colons de Vonda, Duck Lake, Tessier, etc., accueilleront avec faveur la nouvelle de cette nomination.

Un employé connaissant la langue française est entré tout récemment à la succursale de la Banque du Commerce à Vonda. Ceci permet à nos compatriotes, ne connaissant pas l'anglais, de faire commodément leurs affaires eux-mêmes, sans avoir recours aux services d'un interprète.

On peut se rendre compte par ces deux récentes nominations que la langue française s'impose peu à peu et que nous finirons par obtenir, avec un peu de ténacité, ce qui est dû équitablement à notre nationalité.

A une assemblée récente du cercle St-Jean-Baptiste de Vonda, il a été décidé que d'ici aux semailles, les discussions du cercle porteraient sur les meilleures méthodes de culture.

Pour se conformer à ce programme, dimanche dernier, avait lieu une intéressante conférence donné par le Dr Doiron, sur les méthodes de culture mise en pratique depuis 1891, à la ferme expérimentale d'Indian Head. Cette conférence éminemment instructive, a intéressé vivement l'auditoire très nombreux.

A la prochaine assemblée du cercle, c'est-à-dire le 9 avril, il y aura discussion générale sur les différents sujets traités au cours de cette conférence.

Il n'y a pas de doute que l'une des discussions les plus profitables, après les grands problèmes de religion, de nationalité et d'instruction, serait l'examen des méthodes de culture moderne.

Si nous voulons faire un succès de l'exploitation de nos fermes, il faut, non seulement abandonner les méthodes routinières, mais encore se tenir au courant des plus récents procédés de culture rationnelle.

Représentation de la Passion à St. Albert

Nous apprenons que l'on prépare actuellement, à St-Albert, une représentation des mystères de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, qui est appelée à produire un merveilleux effet.

Une troupe de 140 acteurs, composée de jeunes gens de l'orphelinat, du séminaire et de quelques artistes amateurs de la ville, s'exerce actuellement sous la direction d'un maitre expérimenté. La première représentation générale a donné beaucoup d'espérance. Quelques privilégiés, qui ont eu la bonne fortune d'y assister, affirment que l'interprétation et la mise en scène atteignent à l'égal de celles qui ont fait la réputation mondiale des représentations décennales de la Passion à Nancy et à Oberamergau. Les Révérendes Soeurs Grises ont confectionné, à l'intention des figurants, de somptueux costumes de l'époque messianique.

A Nancy et à Oberamergau les scènes diverses sont "parlées" comme dans les tragédies ordinaires. Les représentations de St-Albert différent en cela qu'elles seront uniquement mimées. L'on croit avoir, par là, renforcé encore l'intérêt des représentations. Il est en effet fort difficile, pour ne pas dire impossible, de rendre les paroles sublimes du Sauveur ou de son auguste Mère, et presque toujours les acteurs, quoi que très habiles demeurent au-dessous de leur rôle; le spectateur éprouve alors une déception qui détruit l'impression qu'il espérait ressentir.

Les représentations de la Passion à St-Albert consistent en tableau xvivants qui rendent avec une force de vérité remarquable les phases du Drame Divin.

La Passion sera divisée en 30 tableaux. Le premier représentera l'entrée à Jérusalem; le dernier le crucifiement.

Un choeur de vingt jeunes filles revêtues du costume des Juives de l'époque, interprétant les airs les plus beaux de la liturgie catholique, annonceront chaque tableau à l'instar des tragédies grecques. Cette innovation sera des plus originales.

La représentation de la Passion qui sera donnée dans l'ancienne cathédrale de St-Albert, spécialement décorée pour la circonstance, n'aura pas un caractère profane, et la diversité des tableaux et des chants en feront une pieuse récréation.

La première représentation aura lieu le dimanche de la Passion, 2 avril, à 8 heures précises du soir.

Le concours musical sera assuré par la fanfare de l'orphelinat qui s'entraine spécialement en vue de cette grande représentation religieuse.

Il n'y a pas de doute que cette représentation de la Passion de notre Dwin Maitre attirera une foule énorme dans la ville épiscopale, et nous aimons à croire que les directeurs consentiront à donner d'autres représentations semblables dans nos diverses paroisses.

On peut retenir les places en s'adressant aux RR. PP. de St-Albert; les prix des places sont de 75c. et 50c.

COURS DES CEREALES A WINNIPEG.

Winnipeg, 22.—On cote aujourd'hui en bourse de Winnipeg, (comptant):

Blé No. 1, Northern	90 1-4c.
Blé No. 2, Northern ..	87 3-4c.
Blé No. 3, Northern ..	85 3-4c.
Blé No. 4, Northern, ..	80 1-2c.
Avoine No. 2	31 1-4c.
Orge No. 3	55c.
Orge No. 4	45c.
Lin, N.W.	$2.46

COMMENT L'ON CULTIVE A VONDA (SASK.)

Vonda, 21 mars.— Nous sommes heureux de publier ci-dessus une intéressante photographie montrant MM. Lévesque, de Lewiston, Maine, en train de préparer pour les semences du printemps 600 acres de terre, qu'ils ont défrichées avec le même tracteur automobile, après les avoir achetées au début de l'année 1910.

Cette photographie prise aux environs de Vonda, montre de façon frappante la mise en culture rapide dans notre région.

L'automobilisme dans l'Ouest

ON ORGANISE UNE COURSE: WINNIPEG-EDMONTON-CALGARY-WINNIPEG.

Trente automobilistes se sont déjà fait inscrire pour prendre part à la grande épreuve d'endurance qui aura lieu cet été dans l'Ouest. Cette course, d'un trajet total d'environ 2,300 milles, est organisée sous les auspices de la Cie Modern Power Publishing, de Winnipeg.

La capitale du Manitoba servira de point de départ et d'arrivée et le circuit sera établi ainsi qu'il suit:

Morris, Estevan, Moose Jaw, Medicine Hat, Lethbridge, MacLeod, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina, Brandon, Portage la Prairie, Winnipeg.

Le départ sera donné le 1er juin à Winnipeg.

Les grands coureurs américains Patterson et Murphy, qui ont pris part à plusieurs courses internationales, ont envoyé leur adhésion aux organisateurs.

Cette épreuve d'endurance sera l'une des courses les plus originales dans les annales de l'automobilisme.

Un meurtre à Winnipeg

UN FRANÇAIS ET UN ITALIEN ECHANGENT DES COUPS DE REVOLVER.

Winnipeg, 21.—La police de Winnipeg vient d'arrêter un nommé Gaston Monvoisin qui, au cours d'une discussion dans le bar de l'hôtel Roblin, a tué un nommé Giovani à coups de revolver.

La duscussion s'éleva au sujet d'une femme; arrivés au paroxysme de la fureur les deux adversaires sortirent des revolvers. Avant que Giovani eut eu le temps de mettre Monvoisin en joue, ce dernier pressa la détente. Giovani fut tué sur le coup. Profitant de l'émoi causé par cette scène rapide Monvoisin parvint à s'enfuir et ne fut arrêté que plusieurs heures après le meurtre. Afin de dépister les recherches, Monvoisin s'était rasé la moustache.

Il appert de l'enquête que le meurtrier tira deux coups de revolver sur Giovani. Au premier coups les consommateurs présents dans le bar s'enfuirent, tandis que le garçon de bar se réfugiait dans la cave.

Monvoisin est originaire de France, et il est âgé de 37 ans.

MORT DU JUGE GIROUARD.

Ottawa, 22.—L'hon. juge Désiré Girouard, de la Cour Suprême du Canada, est mort ce matin des suites d'une chûte de traineau.

Sarah Bernhardt viendra à Edmonton

L'ILLUSTRE TRAGEDIENNE FRANÇAISE JOUERA A EDMONTON LE 23 JUIN PROCHAIN.

La colonie française d'Alberta apprendra avec un vif intérêt, croyons-nous, qu'Edmonton est, dès à présent, comprise dans la liste des villes canadiennes que Mme Sarah Bernhardt visitera au cours de la tournée d'adieu qu'elle accomplit actuellement en Amérique.

Cette nouvelle sensationnelle nous a été personnellement confirmée par la direction du théâtre Empire, à qui nous sommes redevables de cette aubaine inespérée.

La célèbre tragédienne qui a donné un tel lustre au renom artistique de la France à l'étranger, jouera à Edmonton durant la soirée du 23 juin prochain.

Mme Sarah Bernhardt est actuellement dans les Etats-Unis du sud; ce sera à son retour vers l'est, après avoir joué dans les grandes villes de la côte du Pacifique que la célèbre actrice viendra à Edmonton.

La troupe qui accompagne Mme Sarah Bernhardt est composée d'acteurs et d'actrices d'élite et la représentation du 23 juin prochain, qui comprendra les scènes à succès de quelques-unes des créations de la merveilleuse artiste, sera certainement un régal artistique, d'autant plus apprécié que nous ne sommes guère favorisés sous ce rapport dans l'Ouest.

Il peut sembler d'ailleurs à propos de faire ressortir que l'intérêt, provoqué pour nos compatriotes, sera d'autant plus grand que la représentation aura lieu entièrement en français.

LA RIVIERE ROUGE MONTE

Winnipeg, 22.—La rivière Rouge monte rapidement et la débâche des glaces est attendue d'un moment à l'autre. La débâcle s'est produite l'an dernier à la même époque.

ON NE VEUT PAS DES NEGRES.

Winnipeg, 22. —125 nègres, venant de l'Oklahoma, à destination du nord d'Edmonton, sont retenus à la frontière internationale par les autorités du service d'immigration qui les jugent "non désirables."

Le commissaire de l'immigration à Winnipeg est parti aujourd'hui pour Pembina, afin d'aviser à la situation.

Le conseil municipal d'Edmonton, vient de voter une somme de $125,000 pour les travaux de pavage de cette année.

Un comité vient de se constituer à Edmonton en vue d'organiser de grandes fêtes pour célébrer le couronnement du roi Georges, qui aura lieu le 22 juin prochain.

Une entreprise française

LE CHEMIN DE FER "HUDSON BAY & PACIFIC" SERAIT CONSTRUIT AVEC DES CAPITAUX FRANÇAIS.

Que les capitalistes français s'intéressent de plus en plus à l'Ouest Canadien, c'est là un fait dont il n'est plus possible de douter à l'heure actuelle.

Chaque jour les dépêches des journaux font mention d'entreprises nouvelles dans lesquelles sont engagés des capitaux français, et fréquemment ces entreprises sont fort considérables.

La dépêche ci-dessous, datée de Prince-Albert confirme pleinement cet avancé:

Prince-Albert, 22.—J. S. Woodward, le secrétaire de la Chambre de commerce de Prince Albert est de retour d'un voyage de deux mois en Angleterre et il fait d'intéressantes déclarations au sujet de la Cie Hudson Bay & Pacific Ry., dont les ingénieurs travaillent à établir le tracé, depuis près d'un an au nord-est de Prince Albert.

M. Woodward a appris à Londres que les plans pour la construction des 65 premiers milles ont été approuvés par l'hon. Graham; il a eu également l'occasion de rencontrer les représentants de banquiers français qui fournissent les fonds à l'entreprise. Le contrat pour la construction des 50 premiers milles a été donné à une maison anglaise qui vient de construire une voie ferrée en Egypte, et les travaux commenceraient dès le dégel.

LE BETAIL ANGLAIS.

Il est atteint d'une maladie contagieuse et on ne pourra plus l'importer au Canada.

Ottawa, 22.—(Dépêche spéciale).—La Grande Bretagne a depuis plusieurs années maintenu un embargo absolu sur le bétail canadien, sous prétexte de protéger le bétail anglais du danger d'infection, mais surtout pour protéger l'éleveur du bétail anglais contre la concurrence extérieure. Le Canada a souvent déclaré que les troupeaux canadiens sont pratiquement débarrassés des maladies contagieuses et que l'embargo ne pouvait être justifié par les raisons alléguées.

Mais voici qu'aujourd'hui le département de l'Agriculture du Canada présente un ordre plaçant l'embargo sur l'importation au Canada de tout bétail anglais vivant, excepté les chevaux.

Le département a reçu avis qu'une maladie de bouche et de pieds vient de se déclarer parmi les bestiaux près de Cobham Surrey.

Jusqu'à ce qu'elle soit disparue, il sera défendu d'importer d'Angleterre des moutons et des porcs.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

LES LIBERAUX DE CARDSTON ET M. WOOLF, M. P. P.

Les libéraux demandent la démission de M. Woolf parce que celui-ci encourage l'immigration au Nevada.

Cardston, 22.—On déclare ouvertement ici que M. J. W. Woolf, député libéral de Cardston, doit donner, sans délai, sa démission de membre du parlement d'Alberta.

Ce désir est général dans la circonscription de M. Woolf, à la suite des efforts faits par ce dernier pour induire des colons d'Alberta à aller s'établir au Nevada.

M. Woolf possède d'immenses propriétés au Nevada, où il réside pendant toute l'année.

Les électeurs sont indignés des efforts faits par leur député pour dépeupler l'Alberta.

L'ENTENTE MANITOBAINE DE 1897.

Ne peut être abrogée sans le consentement d'Ottawa.

Winnipeg, 21.— Spéciale. —La Législature a défait, mardi, par un vote de 34 contre 1, le biil de M. W. Mulloy, libéral qui demandait pratiquement le rappel de l'entente de 1897. Le but du bill était d'exempter les catholiques de la contribution aux écoles publiques on en d'autres termes de rétablir le régime des écoles séparées.

L'entente ne peut être abrogée sans le consentement d'Ottawa.

ARRIVEE DU LEGAT PAPAL.

Ottawa, 20 mars.—On vient d'arrêter le programme pour la réception qui sera faite vendredi, à l'arrivée, à Ottawa, de Mgr Stagai, le nouveau représentant du Vatican au Canada.

AJOURNEMENT DE LA SESSION DE SASKATCHEWAN.

Régina, 22.—En vue d'un ajournement prochain des séances de la Chambre, sont très occupées.

Un grand nombre de bills ont été lus aujourd'hui pour la troisième fois.

On croit généralement que la clôture de la session sera prononcée jeudi ou vendredi de cette semaine.

Le premier ministre Scott est parti hier pour la côte du Pacifique afin de rétablir sa santé très précaire en ce moment.

L'hon. Calder a prononcé aujourd'hui, le discours du budget. le surplus des revenus provinciaux est de $230,000.

LES LOTS DE PORT MANN.

Toronto, 22.—Les lots de Port Mann, le terminus futur de la ligne du C. N. R., sur l'Océan Pacifique, seront mis en vente prochainement. L'emplacement de la ville est dès à présent entièrement déboisé et les lots sont divisés. La création de ce nouveau port, à l'embouchure du fleuve Fraser, soulève un profond intérêt.

LA POPULATION DES INDES

Calcuta, 22.— Le recensement de cette année donne pour les Indes une population de 315,000,000. L'augmentation de la population depuis 1901 est de 20,500,000 âmes.

LES VUES ANIMEES AU TEMPLE

Winnipeg, 19.—Le Rév. J. C. Walker, pasteur de l'une des églises métodistes de Winnipeg, vient de combiner l'exhibition de vues animées avec le service religieux dominical. Les fidèles ont vivement apprécié l'innovation.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA.

M. Morin, de Montmagny, est de passage à St-Paul, en route pour le Lac Froid, où il va choisir des homesteads pour ses frères et lui. L'intention de MM. Morin est d'établir une scierie pour la commodité des cultivateurs du Lac Froid.

Les frères Renaud étaient également de passage parmi nous, ces jours derniers, se rendant au Lac St-Vincent, où ils vont se fixer définitivement sur leurs homesteads.

M. et Mme W. Pépin sont en voyage de huit jours à la capitale.

M. P. Charron, boucher, est également parti pour Edmonton en voyage d'affaires.

St-Paul possède actuellement 2 cours à bois très bien fournies, appartenant à MM. Garneau et W. Brunelle. Les colons y trouveront tout le bois de construction qui leur sera nécessaire et cela à des prix très modérés.

M. E. Duplessis, d'Edmonton, était de passage à St-Paul la semaine dernière, en route pour le Lac Froid, où il va ouvrir un magasin.

M. W. Cloutier, qui nous avait quitté, il y a quelques mois, pour aller s'établir dans la Saskatchewan, est de retour parmi nous. M. Cloutier revient définivement dans la région de St-Paul, où il se propose d'acheter une ferme.

Les frères Grattou, qui ont passé l'hiver à l'ouest d'Edmonton, sont de retour sur leurs homesteads.

Tout indique qu'un fort courant d'immigration s'établira cette année vers St-Paul, et les environs. La belle contrée d'avenir qu'est la région du Lac Froid bénéficiera particulièrement de cet afflux de colons.

Nous s[illegible] heureux que ce courant d'immigration soit composé non seulement de Canadiens-Français, mais encore de vaillantes Canadiennes qui font des compagnes courageuses pour les colons.

Nos célibataires seraient tout particulièrement enchantés de cette immigration, eux qui ne demandent qu'à faire le bonheur d'une femme aimante et fidèle, mais qui ne savent, hélas! où s'adresser.

Les jeunes filles de province de Québec que ne rebuterait pas l'idée de collaborer aux travaux du pionnier et qui souhaiteraient s'établir dans l'Ouest, pourraient s'adresser au R. P. Thérien, curé de St-Paul, qui se ferait un plaisir de les renseigner et de les mettre au besoin en communication avec des célibataires courageux et bons catholiques.

Faits divers

La construction s'annonce comme devant être des plus actives à Edmonton au cours de l'été.

On estime qu'une somme d'environ $3,000,000 sera dépensée pour l'érection de construction nouvelles.

M. Fergie, l'une des ingénieurs des mines les plus réputés du Canada, qui est arrivé de Montréal en compagnie de M. R. Brutinel, a déclaré à l'un de nos confrères qu'un puits de dix-huit pieds de diamètre et d'une profondeur de 300 pieds allait être creusé immédiatement sur les terrains carbonifères de la Cie des houillères de St-Albert. Ce puits servira à l'exploitation d'une veine d'excellent charbon mesurant six pieds d'épaisseur.

M. Fergie a déclaré que, dès que les machines nécessaires à l'exploitation seront installées, la compagnie sera en mesure d'expédier 1,000 tonnes de charbon par jour.

Un embranchement a été établi pour relier les mines à la voie ferrée du C. N. R.

GEORGES V. A LA CHASSE

Le roi d'Angleterre est un fusil sérieux. On aurait de la peine à découvrir dans tout l'empire britannique quatre ou cinq chasseurs qui pourraient rivaliser avec leur souverain pour la justesse de leur tir.

Au mois de septembre dernier, à Bayham-Abbey, Georges V. a tué cent soixante-dix-sept faisans dans une seule journée. Quatre-vingt cinq fois sur cent, la pièce de gibier qui a été visée par Sa Majesté s'est abattue net, sur place, Et les quinze autres fois?... On sait qu'à la chasse, un roi ne manque jamais. Ainsi l'exige l'étiquette de toutes les Cours d'Europe. Le faisan n'est pas tombé sur le coup, c'est vrai, mais sûrement il est blessé.

Cette fiction constitutionnelle, dont les autres monarques font un si grand abus, est presque toujours pour le roi d'Angleterre une vérité.

George V est resté fidèle aux armes qui étaient en usage à l'époque où il a commencé à chasser Jamais, dit le "Fry's Magazine". il n'a consenti à se servir du hammerless qui est aujourd'hui généralement adopté. Quand le roi vise, il tient son arme de telle façon que son bras gauche est presque tendu et que par conséquent sa main étant plus éloignée le l'épaule, maintient de plus loin le canon du fusil, et peut facilement l'empêcher d'osciller et le tourner dans toutes les directions.

Le Roi n'aime pas à poursuivre le gros gibier à demi apprivoisé qui ne se défend que pour la forme et se fait tuer de bonne grâce, suivant le cérémonial prescrit pour les chasses officielles. Du vivant deson père, le futur souverain s'évadait volontiers des gîtes de Sandringham pour aller à travers les étangs et les marais tuer quelque canard sauvage ou quelque bécasse. Il n'éprouvait de plaisir qu'à la recherche du gibier vivant à l'état nature, et lorsqu'il partait pour de semblables expéditions il n'aimait pas à être accompagné.

Le Prince aimait d'autant plus à être seul, dit le "Fry's Magazine". qu'il tenait à éviter un surcroît de fatigue au nombreux personnel de rabatteurs et de gardes-chasse qui auraient dû le suivre jusqu'au bout. Il poussait même la sollicitude pour ses serviteurs jusqu'au point de les renvoyer au logis. lorsque le temps menaçait de devenir mauvais.

On sent que l'Angleterre a changé de dynastie, ces raffinements exquis de sensibilité et de bonté d'âme n'auraient jamais fleuri dans le coeur d'un souverain de la maison de Hanovre d'un Stuart ou d'un Tudor.

NOUVELLES REGIONALES.

(De nos correspondants particuliers).

ST-HIPPOLYTE, ALTA.

Melle M. L. Nadon ouvrira prochainement un magasin de mode dans notre village. Nos charmantes concitoyennes seront heureuses de cette innovation qui leur permettra de satisfaire commodément leur goût.

Nos meilleurs souhaits de succès à Melle Nadon, que nous voudrions voir favorisée de toute la clientèle féminine de la paroisse.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 11

Les Minet jeune et les Minet-Bernard, installés dans la maison, poussaient des gémissements lamentables et accusaient nettement Pierre Brissey, le seul qui eût intérêt au crime. Ils avaient appris déjà que Pierre n'avait pas couché chez lui la nuit précédente, et ils ne se gênaient point pour tirer de ce fait les conclusions les plus accablantes...

Au moment où M. Remy pénétra près du juge d'instruction, arrivé de Montbrison depuis deux heures, et en train de poursuivre son enquête, la conviction de ce magistrat était formée. Il connaissait les liens d'amitié qui unissaient le juge de paix à Mme Brissey; lui-même, quoique nouveau dans le pays, avait déjà entendu parler de cette femme admirable. Ce fut avec une véritable tristesse qu'il fit part à M. Remy du résultat de l'enquête que le juge de paix n'avait fait que commencer.

—Tenez, lui dit-il, le coffre-fort est tout ouvert et on n'a pas pris un centime. Le docteur Brissey avait un ordre minutieux et tenait registre de toutes les sommes qu'il recevait; on n'a pas touché un sou aux cent mille francs qu'il avait retirés de chez le notaire il y a deux jours, et on n'avait pourtant qu'à tendre la main. ... Ce ne sont donc point des malfaiteurs ordinaires qui ont fait le coup. D'ailleurs, voici une révélation écrasante, une assignation et un commandement adressés a Mme Brissey et à M. Pierre Brissey, solidairement responsables... Je signe le mandat d'amener; peut-être, ajouta-t-il, en voyant des larmes rouler dans les yeux de M. Remy, Pierre Brissey prouvera-t-il un alibi. En tout cas, il faut qu'il soit interrogé, car les présomptions sont graves..."

Pierre Brissey n'était rentré que bien longtemps après la visite de M. Remy.

—D'où viens-tu? lui demanda sa mère, qui l'attendait anxieuse.

—Mais... de me promener, dit-il.

—Tu as rencontré quelqu'un? interrogea-t-elle, sans penser à rien de précis, mais vaguement tourmentée.

—Non, personne, heureusement, chère maman, je suis si triste que j'évite la vue de tout le monde."

A ce moment, des tricornes bordés d'argent apparurent dans la cour...

Un peu embarrassé, un peu attristé, un peu mal à l'aise, le brigadier n'en alla pas moins droit à Pierre Brissey...

—Au nom de la loi, je vous arrête!

—Et pourquoi? demanda Pierre.

—Vous êtes accusé d'assassinat sur la personne de votre oncle, M. Raymond Brissey...

—Il est donc mort... il a donc été assassiné? balbutia Pierre.

Paraît, monsieur, dit le brigadier.

En une minute Mme Brissey eut comme une soudaine vision de la réalité. La pensée d'un Trémolin emmené par les gendarmes lui fit monter au cerveau et au coeur le sang ardent de sa race. Elle oublia qu'elle était chrétienne et n'eut plus qu'une idée, éviter le déshonneur...

—Vous permettez que je fasse mes adieux à mon fils, dit-elle d'un ton devenu subitement paisible, après un instant de contraction nerveuse.

—Mais comment donc... C'est quasiment un malentendu, fit le soldat.

Mme de Trémolin attira vivement son fils dans la grande salle, et prenant dans un coin le fusil qui était resté chargé depuis le soir où elle le avait lui arraché, elle lui tendit...

—Si vous êtes coupable, murmura-t-elle, vous savez ce qui vous reste à faire.

A peine eut-elle prononcé ce mot inspiré par le sentiment de l'honneur humain, qu'elle se souvint qu'elle était chrétienne; elle arrêta son fils qui déjà avait saisit le fusil.

—Non, non, dit-elle, si vous êtes coupable, vous devez subir le châtiment; mais elle s'était méprise sur les intentions de son fils.

—Je suis innocent", s'écria Pierre, et jetant violemment le fusil qui s'alla briser à l'autre extrémité de la pièce, il rouvrit la porte.

—Qand vous voudrez, messieurs", dit-il en s'adressant aux gendarmes...

XII

Deux jours avant l'ouverture de la session des assises, Montbrison, habituellement si endormi, présentait un mouvement inaccoutumé. On voyait arriver par troupes les gars du pays, les amis de Pierre, ses compagnons de jeux d'autrefois. Ceux-là ne pouvaient s'imaginer qu'il fût coupable; la flétrissure qui menaçait un Trémolin semblait comme un affront à leur race, à leur traditions, au pays tout entier. Avant de se mettre en route, ils avaient ruminé longtemps cette histoire, tandis que les vieilles mères contaient les bienfaits de la dame et, mêlant le passé au présent, voulaient trouver, dans cet écroulement nouveau d'une famille illustre, le recommencement des temps maudits de Cherret et de Javocque. Aussi une sourde fureur grondait dans les conversations; la colère brillait dans tous les regards; d'ardents propos se tenaient sur le gracieux boulevard de platanes qui entoure la ville. Ces colonnes humaines qui se succédaient et s'entassaient dans cette petite cité dégageaient comme des effluves d'orage. Aux premiers arrivés venaient s'en réunir d'autres. Les uns passaient par la route de Feurs. Les autres, prenant par les coteaux, débouchaient en droite ligne sur la place. C'était sur les chemins un incessant va-et-vient d'hommes et de chevaux, de carrioles et de véhicules étranges.

Tout le pays se ressentait de cette animation extraordinaire. Pendant que les jeunes se rendaient à la ville avec une arrière-pensée de bataille, les femmes allaient à Dieu. Les petites églises du village ne désemplissaient pas et bien des cierges luisaient dans ces sanctuaires antiques aux voûtes ordinairement si sombres. Le cierge, ridicule aux yeux de quelques-uns, est une des plus touchantes manifestations des humbles. Ce cierge fumeux est une invocation à l'éternelle lumière, il a le sens des paroles de Goethe mourant; seulement il fait de cette aspiration humaine un hommage à Celui qui a prononcé le *Fiat lux*. Les paysannes qui allumaient ces cierges ne connaissaient ni Goethe ni son appel dernier, et cependant, tandis qu'elles égrenaient le chapelet, pendant que se consumait le bout de cire, elles montaient, elles aussi, vers ce qui est supérieur, elles demandaient la clarté d'en haut pour ces beaux messieurs si savants qui allaient juger un de leurs semblables...

Le 1er août 18**, le jour où devait commencer le procès, la place qui s'étend devant le Palais de Justice était occupée, dès huit heures du matin, par des multitudes innombrables. Dans cette foule qui, à Paris, eût fait retentir sous le ciel d'étourdissantes rumeurs, régnait un silence relatif que troublait seulement de temps en temps un cri de ralliement rauque et sonore, qui retentissait comme s'il eût été répercuté par l'écho des montagnes.

—Ohé, les gens de la Chambre! Les gars de Vollor, à vous!

Ce silence, coupé par des appels stridents, était une cause d'effroi de plus. Des bruits inquiétants avaient commencé à courir par la ville. Un hôtelier avait trouvé sous l'enveloppe de paille qui, disait-on, enveloppait des plants d'arbres, des armes rouillées, il est vrai, mais qui, maniées par des mains vigoureuses, eussent pu jouer leur rôle encore dans une bagarre. Quelques jeunes gens ne s'étaient point gênés pour apporter ostensiblement de vieilles carabines, des pistolets ramassés un peu partout et des fusils de chasse modernes, infiniment plus dangereux. Sans être alarmiste, on pourrait donc s'attendre à quelque chose, et rien n'était moins rassurant que l'aspect de cette place couverte de ces hommes résolus.

Les gars de Forez, en effet, n'ont pas l'humeur impressionable du Parisien toujours prêt à manifester contre l'autorité, mais, d'ordinaire, prenant ses jambes à son cou, dès que l'autorité fait mine de se fâcher. Ils sont tranquilles habituellement, mais quand on les touche au coeur, ils tapent et ils tapent bien...

Ils étaient là tous, rassemblés par une même pensée, dissemblables les uns des autres par les allures et par le type. Qui eût examiné ces individualités diverses eût trouvé là comme un abrégé des races multiples qui ont fini par constituer le Français. Quoi de plus différent que le Montbrisonnais qui descend, prétend-on, d'une colonie athénienne et le Celte des environs de Noirétable, qui n'a point encore compris, on le dirait, la conquête des Gaules? Celui-ci est joyeux, alerte, à l'aise. Celui-là, avec ses grands yeux naïfs, striés parfois de flammesrouges semble chercher les forêts impénétrables au soleil, où couraient les élans et les rennes; il a l'air de se demander s'il n'a point manqué la route de la vie et s'il n'est point en retard de trois mille ans...

Dans ces groupes, il eût été facile de se rendre compte de ces origines particulières, dont dix huit siècles de civilisation n'ont pu effacer les traces, en écoutant les gars échanger entre eux leurs impressions.

Parmi les groupes allaient et venaient des personnages qui nous sont familiers: le Père Vanité, murmurant son éternel *Vanitas vanitatum;* le *Muet,* courant de l'un à l'autre, commençant avec ses doigts vingt discours auxquels nul ne prêtait attention, navrant et comique si quelque chose eût pu faire rire dans d'aussi pénibles circonstances. Le fait est que tous étaient plus tentés de plaindre ce malheureux Fafernou que de se gausser de lui. On savait l'affection qu'il avait pour son maître, et cette affection se lisait dans ses traits si enfantins jadis, maintenant contractés et presque méconnaissables...

La foule immobile et passible quelque temps, commença à frémir quand l'heure de l'ouverture de l'audience approcha. Les gendarmes qui essayèrent de déblayer l'accès de la place furent maltraités. De coups de poings tombèrent sur eux, et ces braves gens se virent obligés de mettre le sabre à la main.

A ce moment, apparut sur la place une compagnie d'infanterie, que le président des assises, M. Maisonneuve, avait fait demander.

(A Suivre.)

LETTRE D'OTTAWA

CREDITS DU DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR.—L'IMMIGRATION.

Ottawa, 16 mars.

La chambre se forme en comité des subsides et l'hon. M. Oliver donne des renseignements sur les affaires de son département durant l'année, s'étendant surtout sur la question de l'immigration

Plus de 300,000 étrangers, sont venus s'établir en Canada l'année dernière et ce sont les provinces de l'Ouest qui en ont surtout bénéficié. L'immigration durant cette période a coûté $960,000 au trésor fédéral.

Le caractère de l'immigration s'est beaucoup amélioré depuis quelques années. Le gouvernement a un agent d'immigration salarié en France, un en Belgique et 17 aux Etats-Unis. Quant aux 3000 agents qui font de la propagande en Grande Bretagne ils n'ont pas de salaire fixe, ils reçoivent $5.00 pour chaque immigrant adulte qui entre en Canada et $2.00 pour chaque enfant.

Les Etats-Unis ont envoyé, l'année dernière, 126,624 immigrants qui sont allés s'établir dans l'Ouest et pas un seul d'eux ne possédait moins de $1,000.

L'immigration des domestiques est aussi des plus satisfaisantes et les provinces de Québec et d'Ontario profitent largement de cette initiative du gouvernement.

M. Wilson, député de Lennox, succède au ministre de l'Intérieur, puis le Dr. Paquet, député de l'Islet ,dit que le fait que depuis 1900, un million d'Américains sont venus s'installer au Canada devrait empêcher le gouvernement d'établir des relations commerciales plus intimes avec les Etats-Unis. Il voit dans cette politique un danger d'américanisation, mais trouve cependant que le gouvernement ne fait pas assez pour le rapatriement des Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis; l'année dernière 53,448 Canadiens ont quitté le pays et sur ce chiffre 19,000 venaient de la province de Québec.

La représentation du Canada en France, selon le Dr. Paquet, aurait aussi besoin d'être organisée, et il serait temps que le successeur de feu M. Fabre soit nommé.

L'hon. M. Lemieux dit que grâce aux nouveaux règlements, aucun immigrant peu désirable ne peut entrer en Canada, et depuis quinze ans bien peu de Canadiens émigrent aux Etats-Unis.

A l'avenir le gouvernement tiendra compte des Canadiens qui reviennent sur le sol national.

Le ministre des postes fait l'éloge de feu M. Fabre et du travail qu'il a accompli pour faire connaître le Canada en France.

Malgré l'hostilité manifeste du gouvernement français pour toute propagande d'immigration 14,000 Français sont venus s'établir en Canada depuis dix ans.

Il n'y a pas d'ailleurs, qu'en France qu'il en est ainsi, tous les pays européens, à l'exception de la Grande Bretagne ,s'opposent à toute propagande de ce genre. D'un autre côté, la France ne peut même pas peupler ses colonies; en Algérie, 25 p.c. seulement de la population est d'origine française. Comment pourrait-elle songer à peupler les colonies des autres pays.

En Belgique c'est un peu différent, l'immigration des cultivateurs Belges ne sera jamais bien forte, car ils jouissent dans leur propre pays d'une prospérité dont ils sont satisfaits, mais les représentants du Canada à l'exposition de Bruxelles ont fait d'excellente besogne qui ne pourra manquer d'avoir de bons résultats.

Quant à l'immigration américaine, l'hon. M. Lemieux dit qu'il n'y a pas lieu de s'en alarmer. L'on se méprend généralement sur l'origine véritable des immigrants qui viennent des Etats-Unis. Sur 100 ou 200,000, qui nous arrivent chaque année, le nombre de ceux qui sont d'origine américaine est bien restreint, la plupart en effet sont d'origine française ou scandinave. Le danger d'américanisation dont parle le Dr Paquet ne peut donc venir de l'immigration.

L'hon. M. Lemieux termine ses remarques en faisait l'éloge du ministre de l'Intérieur.

La Chambre étudie ensuite les crédits destinés à l'immigration jusqu'à l'heure de l'ajournement.

AU SENAT.

En comité sur le bill amendant la loi de l'immigration chinoise, le sénateur Power a dit que la taxe d'admission de $500 parait trop considérable. A son avis, $200 suffiraient amplement.

Sir Richard Cartwright répond que ce côté de la question a été très discutée, et que ce n'est qu'après mûre considération que la ligne de conduite suivie à ce sujet a été adoptée. Parlant de la clause qui permet à un Chinois, né en Canada, d'y amener une épouse chinoise sans payer de taxe pour elle, le sénateur Lougheed dit que le bill devrait être plus élastique sur ce point, attendu que les Chinois aiment la vie de famille; on devrait permettre à tous d'amener une épouse au Canada sans avoir à payer sa taxe d'admission en ce pays. Une telle mesure serait surtout morale.

Sir Richard Cartwright répond que personnellement, il est enclin à être plus généreux dans ce sens. Aussi fera-t-il la suggestion du sénateur Lougheed à ses collègues du gouvernement et dira ce qu'ils en pensent à la troisième lecture du bill.

Le sénateur Macdonald est aussi d'avis que la proposition Lougheed est excellente. Car, dit-il, il est prouvé que les Chinois des deux sexes sont honnêtes et industrieux et que leurs enfants font de bons élèves intelligents dans les écoles publiques. Certes, dit-il, il faut restreindre jusqu'à un certain point l'immigration chinoise, mais c'est dommage. En Colombie Anglaise les Chinois sont très utiles. Là, ils défrichent, font des ouvrages domestiques et se livrent à mille autres travaux. Aussi, étant donné le développement des unions et l'augmentation considérable de la main-d'oeuvre, il croit que maintes familles de Victoria ne pourraient plus se passer des services des Chinois.

Il semble monstrueux à notre époque, poursuit le sénateur Macdonald, que l'on ait à imposer une taxe par tête sur les sujets d'un peuple paisible, qui charge nos navires de soieries et de thé, qui envoie chez nous ses enfants pour y faire nos travaux, et à qui les portes de tous les pays d'Europe sont ouvertes. Il croit que, dans l'intérêt de la morale, on devrait accepter la proposition du sénateur Lougheed.

Le sénateur Thompson demande s'il y a beaucoup de mariages entre Chinois et femmes blanches .

Le sénateur MacDonald lui répond qu'il y en a beaucoup et aussi entre femmes blanches et Japonais.

Le sénateur Cloran pense que les Chinois viennent au Canada pour y gagner assez d'argent pour pouvoir retourner dans leur pays et y faire vivre une épouse. C'est pourquoi les Chinois travaillent si fort ici pendant six ou sept ans. Et comme durant ce temps ils sont privés de compagnes, on les accuse d'immoralité. Il croit donc qu'il serait humain et sage de permettre aux Chinois d'amener leurs épouses au Canada.

Le sénateur Bostock dit que la loi des Chinois est contre l'immigration des Chinoises. Personnellement il voudrait que la loi ne permette à aucun Chinois de débarquer au Canada, à mains d'être accompagné de sa femme. Ce qui serait plus moral que l'état de choses actuel et restreindrait l'immigration chinoise.

Une société, formée de capitalistes de Vancouver et capitalisée à $1,000,000, vient d'être organisée à Edmonton pour faire des recherches pétrolifères sur des terrains situés au nord de la capitale.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1676.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI, 23 MARS, 1911.

VERS LA BAIE D'HUDSON

L'une des conséquences du débat sur la Réciprocité à la Chambre est de rejeter au deuxième plan des questions qui, en temps ordinaire, se fussent imposées d'autorité à l'attention publique.

Au nombre de ces questions d'un vital intérêt, demeurées dans la pénombre d'une brève séance parlementaire, se classe au premier rang celle concernant la construction et l'exploitation du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Dans une séance récente de la Chambre, l'hon. Graham, ministre des chemins de fer a annoncé que le gouvernement était résolu en définitive à construire lui-même cette voie ferrée et que, lorsque l'oeuvre de construction serait menée à bonne fin, un projet d'exploitation serait soumis, aux membres du parlement, en même temps que les projets relatifs aux élévateurs centraux, aux quais et au service maritime entre la Baie d'Hudson et la Grande Bretagne.

Dans un discours fort clair et très documenté, l'hon. M. Graham a rappelé que l'an dernier, durant son voyage dans l'Ouest, Sir Wilfrid Laurier avait exprimé, à Brandon, l'opinion que la nouvelle route canadienne d'exportation serait d'une grande valeur pour le transport du bétail vivant. Cette opinion du premier ministre fut violemment discutée par les ennemis politiques de Sir Wilfrid; or, dans le mémoire soumis au gouvernement par les producteurs de grain de l'Ouest l'exportation du bétail est mis en avant comme devant fournir, durant les mois d'été, un trafic important à la future voie de transport.

Suivant l'hon. Graham, l'Alberta se classera rapidement comme l'une des régions d'agriculture mixte les plus productives du Canada, et le chemin de fer de la Baie d'Hudson constituera une route merveilleusement adaptée à l'exportation vers le marché anglais du fromage, du beurre, des oeufs et de la volaille de cette province.

Le ministre des chemins de fer est fermement convaincu que l'exploitation du chemin de fer de la Baie d'Hudson sera un véritable succès aupoint devue financier et qu'il contribuera dans une large mesure à l'accroissement de la prospérité des fermiers de l'Ouest.

En ce qui concerne le coût total de la ligne, l'hon. M. Graham a déclaré que la construction de la voie ferrée, l'équipement, les élévateurs, les quais, etc., coûteraient de 25 à 30 millions. Ce dernier chiffre ne pourra en aucun cas être dépassé de plus de cinq millions.

Cette ligne, a ajouté l'hon. Graham, ne sera pas seulement avantageuse aux fermiers de l'Ouest, au point de vue de l'exportation de leurs produits, mais elle permettra encore d'amener à bas prix au coeur des prairies l'excellent charbon des houillères de l'est canadien. Ce transport de charbon aura un triple avantage, celui de fournir un débouché avantageux aux mines de l'Est, de mettre du combustible à bas prix sur le marché de l'Ouest et de défrayer le voyage des navires allant charger le grain des prairies à Fort Churchill ou à Port Nelson.

L'hon. M. Graham a terminé son remarquable discours en déclarant que, contrairement aux détracteurs de l'entreprise qui affirment que la récolte devra être emmagasinée d'une année à l'autre dans les élévateurs centraux pour attendre le dégel, pendant deux mois entiers après la récolte les navires pourront franchir librement le détroit donnant accès de la baie à l'Océan.

Le ministre des chemins de fer a d'ailleurs ajouté que sa confiance en la science moderne était assez grande pour croire que celle-ci fournira un moyen de tenir la Baie d'Hudson ouverte à la navigation pendant plus de quatre mois de l'année.

LES ORANGISTES ET LES ECOLES BILINGUES

La grande loge orangiste d'Ontario tient actuellement sa convention annuelle sous la présidence du Dr Sproule.

Tout naturellement c'est l'église catholique qui fait les frais des discussions les plus acharnées et, par voie de conséquence directe, la race canadienne-française.

La convention a dévolu une partie considérable de ses séances à la question des écoles bilingues et les congressistes ont voté des félicitations à Mgr Fallon pour l'attitude que celui-ci a prise sur la question.

L'agitation orangiste, il y a quelques années, semblait complètement éteinte au Canada et l'activité de ses sectaires paraissait être réduite à quelques parades et à quelques chansons, plutôt pour taquiner les Irlandais catholiques que pour faire oeuvre réelle de lutte pour la prédominance du protestantisme.

Le réveil du fanatisme des loges de l'ordre de Guillaume d'Orange, depuis environ deux ans, réveil qui ne se contente plus de protestations platoniques et de revendication académiques mais qui attaque de front des problèmes actuels de notre vie nationale, politique, religieuse et sociale, ne s'est pas spontanément produit.

La provocation lui a été évidemment fournie par la campagne nationaliste dans la province de Québec, que le réveil a suivi de près, et le champ de son activité indique clairement que ce sont les réclamations du clan nationaliste qu'il a pour but de contrecarrer.

En ce moment, c'est contre l'école bilingue d'Ontario que s'acharnent les orangistes et il ne se passe pas d'occasion propice qu'ils ne proclament bien haut leur intention d'y mettre fin.

De temps à autre, on récrimine contre le Congrès Eucharistique, mais l'attitude si conciliante de la masse de la population protestante n'encourage guère les attaques de ce côté. On parle aussi des mariages mixtes; mais là encore l'action des loges est restreinte par l'indifférence de la masse protestante et les lois du Canada.

L'attaque contre l'école bilingue est beaucoup plus dangereuse; parce que, d'abord, l'école bilingue n'est pas garantie par la constitution et que, ensuite, les orangistes semblent trouver des alliés par cet assaut, dans certains milieux catholiques de langue anglaise.

Il y a environ 10 ans, nos compatriotes d'Ontario, obtenaient, pour leurs écoles séparées bilingues, l'appui bienveillant du gouvernement provincial, alors composé de libéraux.

Le ministre conservateur Whitney, désireux de s'attacher la sympathie des Canadiens-Français de sa province, a commencé, lui aussi, par se montrer pour eux d'une large et libérale tolérance et a pris l'un de ses collègues parmi eux.

Aujourd'hui, comme tout est changé! Les récriminations de Monseigneur Fallon, appuyées énergiquement par les loges orangistes, ont provoqué tout-à-coup une enquête officielle sur les écoles des comtés de l'est d'Ontario, Prescott, et Russell, où se groupent principalement nos compatriotes; et il en est résulté la suspension de la subvention provinciale pour une dizaine de ces écoles.

Et à une récente réunion orangiste, on a vu le ministre provincial de l'Education, l'hon. Dr. Pyne, se proclamer le "premier ministre de l'Education orangiste" de la province.

Les Canadiens-Français d'Ontario se sont mis en état de défense et ont organisé l'an dernier, le congrès éducationnel, qui s'est chargé de la défense de leurs droits et privilèges scolaires.

Nos sympathies les plus profondes et les plus actives, leur sont acquises; mais combien ils doivent déplorer, comme nous, qu'un zèle outré et intempestif ait déchaîné sur eux une tempête effroyable, au moment où ils se réjouissaient d'avoir conquis avec la sympathique tolérance des autorités provinciales, le droit de vivre suivant leurs aspirations et leurs sentiments religieux.

Et combien ils doivent regretter que les nationalistes de toute robe, dans la province de Québec, aient jugé à propos, pour satisfaire certaines ambitions trop pressées, de jeter, au milieu de la paix dont on jouissait, à l'ouest de l'Ottawa, les cris de discorde qui ont trouvé de si dangereux échos dans la province d'Ontario!

La Session extraordinaire du Congrès

La session extraordinaire du Congrès des Etats-Unis s'ouvrira le 4 avril prochain, en vertu de la convocation du président Taft. Sa durée dépendra seulement de la volonté de la majorité; le chef de l'Etat, qui a le droit constitutionnel de convoquer une session extraordinaire, ne peut en fixer la durée; il n'est aucune limite légale à l'action du congrès, même dans une session extraordinaire; la majorité fera ce que bon lui semblera.

Mais toute appréhension sur la prolongation indéfinie de cette session, qui pourrait légalement se dérouler jusqu'en décembre, doit être écartée; sénateurs et représentants, comme tous les mortels, éprouveront, si ardent que soit leur dévouement à la chose publique, le besoin de se reposer et de goûter les charmes de douces vacances.

L'oeuvre du nouveau congrès, le soixante-deuxième, commencera donc le 4 avril 1911. Un changement de politique, conforme à la volonté dupeuple, manifestée dans les dernières élections, s'accomplira certainement.

La troisième session du 61e congrès, dit la "Tribune", un confrère new-yorkais, a fini dans le désordre, l'inanité complète, la démoralisation.

Le traité de réciprocité avec le Canada, qui a réuni à la Chambre des représentants 221 voix contre 92, qui compte une large majorité sénatoriale, n'a pu être adopté, tant a été scandaleuse l'obstruction d'un groupe de sénateurs républicains, dont une moitié réactionnaire et l'autre moitié progressiste.

Ce groupe de sénateurs républicains s'est hardiment moqué du principe du droit des majorités. Sa conduite, durant ces dernières semaines, a donné le spectacle du désordre, de la petitesse d'esprit, de l'impuissance tel qu'on ne saurait trouver de parallèle dans l'histoire du sénat américain. Et la "Tribune" conclut que la chambre haute a perdu tout empire sur elle-même.

Le président Taft, en face de l'opposition du groupe sénatorial, foulant aux pieds toute considération du bien-être public, de dignité et tous autres sentiments élevés, n'ayant d'autre but que de faire obstruction à la volonté de la majorité issue des deux groupes démocrate et républicain, a dû convoquer le congrès en session extraordinaire pour l'adoption du traité de Réciprocité. Aussi, la "Tribune" estime-t-elle que le sénat s'est montré impuissant et ridicule et qu'il est temps de modifier l'antique système de veto individuel, par la réglementation du droit de la majorité.

Mais notre confrère constate que l'appel, interjeté par le président des Etats-Unis, de l'ancien au nouveau congrès, n'en est pas moins une cause de malaise pour les affaires, de ralentissement dans les transactions commerciales et industrielles, par suite des troubles résultant des modifications en suspens, dans le traité de réciprocité.

La "Tribune" dénonce également la trahison de la confiance, la violation d'engagements pris, la faillite sans espoir, l'incapacité et les bévues du 61e congrès.

Sa première faute, dit notre confrère, fut le vote de la loi Payne, en violation des promesses formelles faites par le parti républicain au pouvoir.

Sa seconde, c'est la suspension de l'adoption du tarif de réciprocité avec le Canada.

Est-il donc étonnant, en présence de ces graves fautes, que la marche des affaires se ralentisse et que tout le pays souffre de cette politique déplorable?

Le président Taft a su comprendre autrement ses devoirs que lui imposait la manifestation électorale de novembre dernier, en orientant sans hésitation, la politique du gouvernement. Il s'est empressé d'entamer des pourparlers avec le Canada. Ces négociations écartent le fardeau du tarif Payne et font valoir des arguments qui sont le reniement fatal du principe de cette loi douanière

C'est l'ouverture d'une voie commerciale libérale, qui directement et sûrement conduira à l'émancipation du commerce avec les nations étrangères.

Et l'on assiste à ce singulier spectacle, au sein du congrès, de membres ayant voté le néfaste tarif—et M. Payne lui-même—suivant le président Taft dans cette voie nouvelle. Ils ont sans doute compris que, par les traités de réciprocité, ils pourraient sortir d'une manière honorable, du mauvais chemin dans lequel ils avaient poussé le char gouvernemental.

Ils ont compris la leçon donnée par le peuple des Etats-Unis à leurs mandataires et ils se sont inclinés, bon gré mal gré, devant sa volonté souveraine.

Les progressistes, eux, n'ont point eu ce courage. Alarmés de ce reniement de leurs anciens programmes et actes, ils ont persévérés à rester dans la mauvaise voie où ils s'étaient enlisés.

Quant aux démocrates, constate la "Tribune", en grand nombre ils se sont montrés les plus sages et ont soutenu le président Taft dans son évolution et c'est grâce à eux que dans le nouveau congrès, le traité de réciprocité avec le Canada ,passera haut la main!

L'Annexion des Iles Bahama

Une brève dépêche nous informe que la Chambre législative des Iles Bahama, composée de vingt-neuf membres, vient d'adopter, avec une majorité de vingt-trois voix une résolution invitant le gouvernement du Canada à une conférence en vue de l'annexion de ces îles.

Cette résolution est le résultat d'une campagne commencée, il y a plusieurs mois aux Iles Bahama et à laquelle la population insulaire semble avoir adhéré avec enthousiasme.

Les Iles Bahama ou Lucayes sont une possession britannique depuis 1783. Ces îles, qui jouissent d'un climat délicieux et deviennent de plus en plus un lieu de villégiature hibernale, forment l'avant-garde septentrionale du groupe des Antilles.

Selon toute probabilité le gouvernement canadien donnera une réponse favorable à la demande de la Chambre législative des Iles Bahama et il s'occupera de faire les démarches nécessaires pour l'admission dans la confédération de cette future province canadienne.

Les Iles Bahama ne sont d'ailleurs pas la seule possession britannique qui ait manifesté, au cours de ces derniers mois, le désir d'entrer dans la confédération canadienne. On signale en effet, qu'un mouvement annexioniste analogue a pris naissance aux Iles Bermudes.

L'annexion de ces îles donnerait une importance considérable à la création de la marine canadienne.



Coin Feminin

CHRONIQUE

LA DAME QUI PARLE DE SOI.

Connaissez-vous cette agaçante créature,—mouche bourdonnante des salons,—la Dame qui parle toujours de Soi?... Elle arrive l'esprit en mouvement, la joie aux lèvres, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, agitant ses idées comme des noix dans un sac. Et, tout de suite, la voilà dans le vif du sujet. ... Elle parle, elle parle, elle parle... ,ou, plutôt, elle se raconte éperdument, —sans même s'apercevoir qu'elle vient de rompre le charme d'une causerie aimable, à laquelle chacun mêlait son mot. Elle tient le crachoir et ne le lâche plus... Il lui est arrivé ci, puis ça.. Elle rappelle ses bons mots avec complaisance et, comme l'assemblée ne semble y goûter qu'un plaisir médiocre, elle insiste, reprend l'histoire, la tourne dans tous les sens, et s'esclaffe toute seule. Elle convient sans embarras qu'il n'y a qu'elle pour décocher des ripostes aussi aiguës, et, ce qu'il y a de plus fort et, en somme, de miraculeux, c'est que cela lui vient comme cela, naturellement, en écoutant "çanter" le rossignol... Justement, cela lui rappelle que, dans une circonstance... Des bâillements discrets, des soupirs mélancoliques tendent en vain de réprimer le zèle oratoire de la Dame; le flux monte, les flots se précipitent et la Dame parle toujours, car la Dame qui parle de Soi ne s'arrête point. Et comment pourrait-elle soupçonner l'ennui que ses discours dégagent, alors qu'elle y prend elle-même tant de plaisir? Hormis ce qu'elle dit, rien ne l'intéresse, elle ne sait point écouter ,et si, par hasard, elle rencontre sur son chemin une "sosie", c'est-à-dire une autre bavarde dont le souffle puissant ait su dominer sa voix, elle regarde de haut en bas cette personne mal éduquée, et, donnant les marques de la plus maussade impatience, elle pense:

—Eh quoi! est-il séant d'accaparer ainsi l'attention et la conversation, et de s'arranger en sorte que les hôtes de la maison ne puissent placer un mot!

Et, la Bavarde partie, l'autre—la dame qui parle de Soi—de pousser un "ouf!" de soulagement et de s'écrier:

—L'avez-vous entendue, cette crécelle, non, mais l'avez-vous entendue moudre ces sornettes? Elle m'a rompue la tête, vidé la cervelle, donné le mal de mer; j'en suis malade! Et ces façons de diriger constamment la conversation sur un si piètre sujet: son "Moi haïssable", n'est-ce pas exaspérant et d'une vulgarité à faire frémir?

Chacun opine du bonnet, en riant sous cape, et, soulagée, la Dame qui parle de Soi entame, avec une flamme nouvelle, le récit interminable de quelque aventure dont elle est l'héroïne.

Elle est, d'ailleurs, marquée de signes particuliers, la Dame qui parle de Soi... Bien entendu, "tout" ce qui touche "sa" maison, "ses" toilettes, et les mouvements de "son" coeur, la passionne, mais pas au même degré, ni en même temps.

Ses convictions sont successives; l'objet change, l'ardeur reste. Tout d'un coup, elle enfourche un dada, et, pendant qu'elle le tient, elle s'y cramponne... Le favori a cessé de plaire, elle grimpe à califourchon sur une autre bête, l'étreint à deux mains, et, avec une inconstance admirable, oublie ses premières amours.

La Lettre

Je mets sur le papier luisant,
Que ma tendresse vous destine,
Toute mon âme d'à présent,
Fidèle, assouplie et câline.
Je suis un penser grave, tandis
Que s'allongent les lignes bleues,
Telles de deux myosotis,
Et qui vont parcourir des lieues.
Pour vous rejoindre enfin là-bas...
Puis je souris, soudain songeuse,
Avec des paroles tout bas,
En pensant que la voyageuse
Si sage et froide sous ma main,
Et d'elle longtemps caressée,
Saura vous obliger, demain
A me donner votre pensée.

Mme CATULLE MENDES.

PETIT COURRIER

Laine. —Excusez le retard mis à vous répondre. Les conditions de vie sociale de l'institutrice dans un milieu canadien-français, au N. O., ne diffèrent guère de celles que lui offre la vieille Province. Le plus souvent, l'école, étant éloignée du village, l'institutrice prend pension dans une ferme avoisinante; l'hospitalité est large, toute familiale, et d'une rétribution modeste. Si la solitude a pour vous un grand charme, vous vous plairez certainement dans l'une de ces maisons d'école que la photographie à popularisées, perdues dans l'immensité de la prairie, ou solitaires à l'ombre d'un grand bois.

La demande d'institutrices diplomée ,catholiques, est suffisante pour absorber l'offre. Vous trouverez dans le journal même, quelques demandes qui pourraient vous intéresser. Réfléchissez sérieusement avant de partir.

J'ai beaucoup de plaisir à vous obliger; si vous désirez de plus amples détails, donnez-moi une adresse et je vous répondrai directement.

Branche épine.—Aucune autre obligation: puisque vous les remplissez toutes, charmante nouvelle amie.

C'est une impression que l'on m'a souvent confiée. Peu à peu, le pays vous paraîtra moins étranger, lorsque vous vous serez habituée à l'horizon qui vous effraie. Notre contrée est plus intime parce que boisée.

Il faut, au contraire, sortir beaucoup, lutter de toute votre volonté contre cette apathie; ne pas vous en tenir à une demi victoire. Ecrivez-moi, je serai très fière de votre confiance et si heureuse d'aider à votre acclimatation.

Gertrude.—Merci pour la bonne lettre. Je regrette que notre amie vous ait causé quelque inquiétudes, je la garderai la prochaine fois. Bon souvenir et à bientôt plus longtemps.

Ménagère.—C'est un pseudo que l'on prend volontiers lorsqu'on me charge de messages pour Cordon Rose; j'espère que cette Ménagère se reconnaître. Je vous approuve de conserver toujours à la maison quelques citrons pour le cas où l'un des vôtres prendrait froid ou souffrirait de la gorge. Voici un procédé simple et facile pour conserver les citrons pendant trois ou quatre mois et qui consiste tout simplement à les tenir plongés dans un récipient d'eau ordinaire. Vous pouvez les acheter à un état de maturité peu avancé.

Pour faire cuire haricots ou pois ajoutez à l'eau une cuillerée à thé de sucre. Les légumes cuisent très bien et acquièrent une saveur fort agréable.

Madame X.—Bonne pensée, toujours.

MAGALI.

Causerie de la Semaine

LA MORT DU CHEF INDIEN.

Bull Head, le chef de la tribu des Indiens Sarcees vient de mourir sur la réserve voisine de Calgary, où ses guerriers et lui-même étaient parqués depuis que les hommes blancs se sont emparé, par la loi du plus fort des territoires des hommes rouges.

Le vieux chef, —il avait 78 ans —, était l'un des rares survivants qui peuvent revendiquer d'appartenir à la race des vrais guerriers peaux-rouges. Un à un, les chasseurs de scalps qui razziaient les prairies de l'Ouest, il y a un demi-siècle, sont tombés sur le sentier de la vie, tués par la balle traitreusement partie d'une carabine, par la maladie hideuse ou par la lame effilée, dans un corps à corps loyal, au grand soleil. Bien peu ont atteint l'âge avancé de Bull Head,qui vient de partir avec sérénité pour les territoires de chasse où règne le Manitou.

Bull Head était, au physique et au moral, le véritable type du chasseur de scalp; mesurant sept pieds de haut, la face cruelle, les yeux perçants, ce fut lui qui, il y a quarante-cinq ans, mena la lutte la plus acharnée contre la tribu des Cris, l'ennemi héréditaires des Sarcees.

Bull Head, à la tête de ses jeunes braves, livra trente batailles, toutes plus sanglantes les unes que les autres, contre les Cris. D'une bravoure, encore légendaire dans les prairies, il prit, en un jour, cinq scalps, deux fusils, cinq arcs, un couteau et cinq tomahawks à ses ennemis terrassés. Il vola un nombre incalculable de chevaux et eu maille à partir avec la justice des hommes blancs.

Le chef défunt fut un guerrier brave et cruel, mais chevaleresque à ses heures, et l'histoire de ses hauts faits, gravée par quelque artiste amateur sur deux peaux de buffle soigneusement tannées, relève divers incidents de la vie des prairies tout à l'honneur de Bull Head.

Cette histoire rappelle, en tableaux primitifs, que Bull Head et deux de ses guerriers, fuyant devant deux cents cavaliers cris, s'arrêtèrent sous le feu des carabines pour recueillir une squaw mourante et l'attacher solidement sur la croupe de l'un de leurs chevaux.

Le chef, au cours de ces dernières années, s'était toujours opposé avec force à ce que la réserve des Sarcees, située à une courte distance de Calgary, fut vendue aux hommes blancs, malgré les offres tentatrices qui lui furent faites.

Ce fut sur les conseils de Bull Head également que la tribu sollicitée de se rallier aux métis lors de la rébellion de 1885, demeura strictement neutre.

Bull Head est mort après une longue maladie. Ses funérailles ont été célébrées avec toute la pompe indienne des anciens jours, car le chef n'avait jamais consenti à se convertir au christianisme.

Durant un jour et une nuit la cabane, où se trouvait le corps du chef, revêtu de son costume d'apparat et entouré des trophées pris par lui à l'ennemi, retentit du chant de mort indien, mélopée murmurée bien plus que chantée sur un rythme monotone.

Par une ironie étrange de la destinée, l'indien ayant le plus de chance de succéder à Bull Head, dans ses fonctions de chef de la tribu, est un Cri, recueilli dès son enfance par la tribu des Sarcees.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT.

pour l'école No. 1738 du village de Legal, Alta., un instituteur, ou une institutrice catholique, et capable d'enseigner également le français et l'anglais. Il est nécessaire que cet instituteur, ou cette institutrice, soit pourvu d'un diplôme valide pour l'Alberta, ou au moins d'un diplôme lui permettant d'obtenir un permis pour enseigner dans la province. Traitement $650 par année.

Adresser demandes à M. J. B. Côté, secrétaire-trésorier de l'arrondissement, Legal P.O., Alta.

PREMIERE EXCURSION VERS L'OUEST.

Nous recevons de Montréal, le communiqué suivant:

Le 4 avril prochain aura lieu la première excursion pour l'Ouest Canadien, sous la direction du Rév. J. A. Ouellette, colonisateur de l'Alberta. Plusieurs familles canadiennes-françaises des Etats-Unis feront partie de l'excursion du 4 avril. On traversera le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton. Ceux qui désirent des fermes améliorées à de bonnes conditions auront l'avantage de visiter les nombreuses paroisses canadiennes dans les environs d'Edmonton. Enfin seront dirigées sur St-Paul des Métis, Moose Lake, Cold Lake et Rivière Castor tous ceux qui veulent avoir un homestead, 160 acres de belle terre pour $10.00.

Le départ se fera de Montréal par le Grand Tronc le 4 avril, à 8 heures du soir. Billets aller et retour jusqu'à Edmonton. Wagons-lits spéciaux et réservés.

Demandez la brochure "l'Alberta Centrale" distribuée gratuitement. Le Rév. J. A. Ouellette, sera à la disposition de tous les Canadiens-français tous les jours d'ici au 4 avril, prière de s'adresser au No. 306, St-Antoine, Montréal.

REV. J. A. OUELLETTE.

PROPOS DU DOCTEUR

(*Chronique Spéciale au "Courrier."*)

AUX MAMANS QUI AIMENT.

Petite maman qui penchez des yeux d'angoisse au dessus du berceau blanc d'oû s'exhale, meurtrière et torturante, la plainte de bébé, c'est pour vous que j'ai voulu écrire cette chronique. Souvenez-vous bien: Nous sommes de vieux amis; nous nous sommes trop souvent rencontrés, vous la mère, moi le médecin, au chevet de nos tout petits. Hélas! La tendresse maternelle, la sollicitude médicale la plus éclairée ne suffisent pas toujours à vaincre la maladie;—et tandis qu'elle envahissait, rapide et dramatique, l'étre frêle oû la vie est si neuve, mon coeur se serrait davantage à voir tant de larmes couler que vous n'eussiez pas versées,si vous aviez su mieux lire, non pas dans le coeur *mais dans le corps* de votre enfant.

Vous êtes une "maman qui aime"; et alors, pour vous donner le change, pour éviter les fatigues et l'ennui de la lutte, vous ne commettez pas le crime contre lequel notre confrère Cordon-Rose s'est si éloquemment élevée ici même; vous ne ferez pas du narcotique acheté sous n'importe quelle influence, un baillon qui étouffera d'abord les cris, et puis l'enfant. Vous voudrez y voir clair, vous voudrez "savoir lire" et rien n'est plus facile en vérité. Vous retiendrez aisément, aussitôt lus, les conseils qui vont suivre; et quand vous aurez eu l'occasion d'en constater l'utilité, vous songerez non pas à envoyer une inutile pensée de gratitude au médecin ami qui vous parle, mais plutôt à vulgariser sans relâche, par une action incessante, les notions médicales indispensables aux mamans.

Je vous place dans des conditions moyennes enfant normalement constitué, né de parents sains, milieu ordinaire Et je dis: dans les trois quarts des cas, lorsque bébé sera malade, *interrogez son tube digestif*, et *ne vous en prenez qu'à vous-même.* La vie de l'enfant est dominée par l'état de l'intestin, par la physiologie de la digestion. C'est là un fait très important, si important que je voudrais voir afficher dans toutes les maisons le grand principe directeur de toute puériculture digne de ce nom: *"L'intestin est le miroir de la santé de l'enfant."* Cette formule est la clef de voûte de toute la pathologie infantile; et cette clef de voûte est elle-même supportée par deux piliers qui sont d'une part: "*Règlez l'alimentation*", d'autre part: "*Veillez à l'assimilation*". Il faut vous habituer, toute question de sentimentalité mise à part, à considérer l'enfant comme un petit animal très délicat et excessivement difficile à élever. Oserai-je avouer que, dans beaucoup d'intérieurs agricoles, l'enfant est élevé avec moins de soins, moins d'intelligence que les jeunes animaux dont l'élevage nourrit ou enrichit la maison? Donneriez-vous, par exemple, à manger à tout instant aux délicieux quadrupèdes à qui la sympathie de Saint-Antoine, non moins que les qualités de leurs produits posthumesont assuré une éternelle et universelle notoriété? Non, n'est-ce pas? Dès lors, voulez-vous me dire en vertu de quel bon sens vous croyez devoir donner, en guise de consolation, à tous les chagrins de bébé, l'allaitement maternel ou l'étrenne parfois nocive du biberon? Savez-vous que ces chagrins,—en l'espèce ces coliques— sont souvent dûs au fait que bébé digère mal, ayant trop pris?

Règlez donc, avant tout, l'alimentation. Le biberon est un dangereux pis aller: c'est lui qui cause toutes les *"summer complaints"* ou presque; il est un grand pourvoyeur de la mortalité infantile, si vous êtes absolument obligée d'avoir recours à lui, *choisissez-le sans tube,* facile à nettoyer à l'eau bouillante; n'y laissez pas séjourner le lait, d'une prise a l'autre; videz-le et nettoyez-le soigneusement chaque fois; ne faites pas de la têtine un jouet sur lequel l'enfant aiguisera ses gencives; têtine et fiole seront conservés dans de l'eau bien bouillie et à l'abri de la poussière, dans l'intervalle des tétées. Mais l'allaitement maternel est un devoir et un sacerdoce. *Toutes les mères peuvent avoir du lait. Le lait de la mère appartient à son enfant. Donnez du lait et rien que du lait, jusqu'au sevrage.* Et répartissez les têtées de la façon suivante: de 1 jour à sept mois,*toutes les deux heures,* et deux fois la nuit; de 7 mois à 12 ou 15 mois, *toutes les trois heures,* et deux fois la nuit; le sevrage devra être progressif, sans rudesse, la réduction du nombre des têtées devant porter d'abord sur le jour, ensuite sur la nuit. De quinze mois à cinq ans, admettez progressivement à l'alimentation: bouillies de froment au lait, et sucrées; jaunes d'oeufs; ris de veau; cervelles; blanc de poissons; légumes en purée et à la crème. Boisson: petit lait ou eau bouillie. Surveillez avec vigilance toute modification des selles. Dans le premier âge, retenez bien les formules suivantes, qui ont une importance capitale: Diarrhée +couleur normale (jaune) des selles=alimentation exagérée en quantité. —Diarrhée + selles vertes — coliques — vomissements = Alimentation défectueuse en quantité et en qualité= *infection gastro-intestinale.* Et, sachez-le bien, lorsque les microbes ont forcé la barrière intestinale, si fragile chez l'enfant, mais si indispensable à la santé humaine, ils se répandent dans le sang, diminuent la résistance organique et vont infecter d'autres organes: foie, poumons. Ceci explique pourquoi il faut considérer nombre de bronco-pneumonies de l'enfance, improprement attribuées à l'é...tion dentaire seule, comme ayant une origine gastro intestinale nette. Cette notion méconnue encore par trop de médecins, est à mon sens une vérité rigoureusement scientifique. Cinq années de pratique pédiatrique, en qualité de médecin inspecteur des enfants assistés de la Seine et de la Protection du 1e âge, m'ont permis de vérifier plusieurs centaines de fois la légitimité de ces déductions cliniques. Et si la barrière intestinale est forcée, que faire, en l'absence du médecin! Voici 1° Diète. Supprimer le lait. Remplacer par eau bouillie, légèrement sucrée oû on battra un blanc d'oeuf, ou bien par bouillon de légumes bien filtré. Donner très peu et assez souvent. 2° Un lavement tous les matins *d'eau bouillie froide* et légèrement salée (1 cuillèrée à café par demi litre.) Injecter l'eau salée avec lenteur. 3° Cataplasmes de farine de lin fréquemment renouvelés, sur le ventre. 4° grands bains chauds et courts. Ce traitement est très sûr et très facile. Le médecin lui, pourra pratiquer des injections sous cutanées de sérum marin, si la gravité du cas dépasse les limites moyennes, justiciables de nos conseils.

Je ne veux pas abuser davantage, aujourd'hui, de l'hospitalité qui m'est si largement offerte par notre rédacteur en chef. Ma prochaine chronique sera consacrée aux poumons de nos tout-petits. Et parce que nous avons encore beaucoup de choses à nous dire, je vous dis seulement, petite madame: "Au revoir".

DOCTEUR VERLYS.

PETITE CORRESPONDANCE.

Inquiète G.—Il m'est très malaisé, faute de place, de vous donner des conseils utiles. Ecrivez moi par l'intermédiaire du *Courrier*,mais en donnant votre adresse. Le secret professionnel, et la plus banale délicatesse d'éducation, vous garantissent amplement ma discrétion.

Vous.—Vous êtes vous aussi une petite maman qui ne sait pas toujours pourquoi bébé a du chagrin. Combien un cours de puériculture vous serait utile! Mais avant tout, ne l'oubliez pas, il faut être une "maman qui aime", et une maman très valide. Il faut tant donner de soi-même! Soignez-nous en conséquence, et au mois prochain!

G. Mal.— L'"Energetic Solution" Rowney's Pharmacy, Swift Current, Sask., renferme à peu près tous les éléments réparateurs du sang dont vous semblez avoir besoin. Mais rien ne vaut l'indication spéciale du médecin, après examen sérieux.

DR. V.

Nouvelles de partout

LES PREPARATIFS DU COURONNEMENT.

On travaille activement au règlement des détails des fêtes.

Londres, 20.—On voit tous les jours le roi Georges V. à Rotten Row galopant avec ses écuyers. Il a besoin d'exercice au grand air, car il est excessivement occupé par le règlement des détails des différentes cérémonies de l'année qui sera la plus mouvementée de son règne.

Les précédents du dernier couronnement seront suivis de près, excepté sur les points de peu d'importance, mais il y a une foule de nouvelles questions comme les cérémonies de Delhi et l'investiture du prince de Galles.

Lord Curzon et les autres vice-rois ont été consultés au sujet des cérémonies de Delhi et on en est venu à la décision qu'elles seront considérées et célébrées comme un nouveau couronnement du roi comme empereur des Indes.

Il y a des milliers de détails à régler en rapport avec la royauté, les costumes et les usages orientaux. L'investiture du prince de Galles n'est pas moins délicate à cause de la susceptibilité des Gallois.

Le duc de Connaught a décidé de ne pas accepter d'autre commandement militaire. Il pourrait se faire qu'il soit nommé vice-roi des Indes, après un court séjour à Ottawa.

CONTRE LA ROBE ENTRAVE.

On ferait une loi défendant de la porter, aux Etats-Unis.

Springfield, Illinois, 22.—Le représentant Murphy, de Chicago, a présenté un projet de loi à la législature défendant à toute femme ou fille de paraître dans la rue portant une jupe entrave qui n'aurait pas trois verges de diamètre au bas.

Les jupes-culottes sont absolument défendues dans les rues et autres endroits publics en tout temps.

L'amende varierait de $10 à $50 pour chaque offense. Une récidiviste ne serait pas considérée comme telle et pourrait, en payant l'amende chaque jour, enfreindre la loi.

La loi est à l'étude dans le moment.

DES CHANGEMENTS S'IMPOSENT.

Winnipeg, 22.—Le grand jury des assises locales a adressé aujourd'hui, de fortes recommandations au gouvernement provincial au sujet de la prison de Winnipeg et de l'asile de Selkirk. Le personnel n'est pas payé et surchargé d'ouvrage. Le jury recommande la nomination d'une commission d'examinateurs pour inspecter l'asile des aliénés. Actuellement il n'y a pas de classification, les aliénés et ceux qui n'ont que des attaques d'aliénation mentale étant mêlés.



CAUSERIE HIPPIQUE

Le cheval est un animal qui possède une très bonne mémoire. Il se souvient des bons et des mauvais traitements; reconnait parfaitement celui qui l'a battu ou corrigé surtout quand cette correction est injuste. Il y a des chevaux qui ont de l'antipathie pour non-seulement certains individus de leur espèce, mais aussi pour certaines personnes.

La première chose qu'il faut pour dresser facilement un cheval, c'est d'étudier et de connaître son caractère. Chaque sujet a un caractère différent. Les uns doivent être pris par la douceur, les autres par la sévérité.

En général on doit prendre un cheval par la douceur; lui parler, le flatter en le caressant. Un cheval s'habitue vite à celui qui le soigne, le caresse, le dresse en le traitant avec douceur; il montre, comme le chien, de l'affection pour son maître et lui obéit facilement.

Quand on corrige un cheval, il faut le faire sans brutalité, sans acharnement et au moment où il commet une faute. Si on brutalise un cheval, qu'on lui parle durement on le rend craintif, entêté, rétif, et souvent méchant.

Donc, la patience et la douceur doivent servir de principe surtout pour les débuts de l'éducation du cheval.

Un conseil avant de commencer: Quand on prend un cheval par la bride, soit pour le maintenir, soit pour le faire avancer, il ne faut pas le regarder, on le ferait reculer, on le rendrait craintif. L'oeil de l'homme impressionne, effraie le cheval.

Ce n'est pas la peur qui fait qu'un cheval est rétif, c'est plutôt l'entêtement. Le cheval fait des défenses et montre qu'il a la volonté bien arrêtée de ne pas obéir et d'agir à sa guise. Beaucoup reste sur place sans opposer d'autre résistance qu'une obstination opiniâtre, ce sont les moins dangereux. Mais le plus souvent ils mordent et frappent du pied devant ou derrière et sont souvent la cause d'accident sur la voie publique. Les caresses, les bons traitements, un dressage sagement mené peut quelquefois donner de bons résultats.

Il y a des chevaux qui se cabrent seulement; d'autres se cabrent et en même temps frappent du devant; enfin il en est qui frappent du devant sans se cabrer. Le cheval entier se cabre facilement.

Aussi doit-on penser souvent au vieux proverbe: "Méfie-toi du devant du cheval entier et du derrière de la jument". Le cheval de selle, en se cabrant perd souvent l'équilibre, se renverse, surtout si ces jarrets ne sont pas solides, et peut écraser sous son poids, celui qui le monte.

On emploie différents moyens pour remédier à ce vice. A l'écurie on peut empêcher le cheval de se cabrer en l'attachant court, attelé ou monté, on y parvient en se servant de la martingale, courroie fixée aux sangles, terminée par deux branches qui agissent sur les rênes du mors. Lorsqu'il frappe du devant, on l'en déshabitue quelquefois en le plaçant devant une mangeoire très saillie contre lui; impossible de relever outre mesure les avants-bras sans se heurter les genoux contre le fond de l'auge.

On peut aussi employer, à l'écurie, deux entraves placées aux paturons antérieurs et relevées entre elles par une courroie, une corde, une chaîne, assez longue cependant pour ne pas gêner les mouvements des membres antérieurs. On peut aussi placer ces entraves en diagonale, à un pied de devant et à un pied de derrière ou bien latéralement soit aux pieds gauches, soit aux pieds droits.

Il y a aussi les chevaux qui ruent. Ce défaut consiste dans l'emploi de la ruade, c'est-à-dire de la détente des deux membres postérieurs, comme moyen de défense. Certains, fouaillent de la queue, c'est-à-dire qu'ils l'agitent à la manière des chiens, dès qu'on s'approche de leur train de derrière, avant de ruer ou de frapper, c'est un signe avertisseur.

Les chevaux qui ruent ou qui frappent du derrière, qui tapent comme on dit vulgairement, peuvent faire à leur voisin ou aux personnes qui s'en approchent ou qui les utilisent des blessures plus ou moins graves.

A l'écurie, il convient d'adopter à leur licol une longe de renvoi afin de pouvoir leur maintenir la tête élevée lorsqu'on veut les aborder. La plantelonge, la dresseuse, courroie jetée, en travers de la croupe d'un brancard à l'autre, est un moyen assez pratique pour maîtriser pendant le travail attelé. Pour les chevaux de selle, il faut recourir au dressage, les empêcher de s'encapuchonner, de se mettre la tête entre les jambes Un moyen qui réussit parfois contre les rueurs, c'est de les attacher avec un bon licol à un anneau en dehors de l'écurie et de les frapper avec le fouet ou la chambrière, tant qu'ils ruent et dès qu'ils s'arrêtent de ruer, s'approcher d'eux et les caresser.

Ce sont encore les chevaux qui mordent, on les désigne sous le nom de chevaux mordeux, ceux qui se servent de leurs dents contre les personnes qui les approchent, les pansent, les montent ou les conduisent, ou ceux encore qui s'en font une arme d'attaque ou de défense contre les animaux. Ce vice est assez commun chez les chevaux entiers. Les mordeux couchent d'ordinaire les oreilles, froncent les naseaux, crispent les lèvres, étendent la tête et montrent les dents quand on passe à leur portée.

A l'écurie on peut leur adapter un collier à chapelet, un bâton surfaix, où la longe de renvoi. Le moyen le plus simple est de leur appliquer une muselière. On peut quelquefois guérir un cheval en employant le moyen suivant, qui du reste est peu coûteux.

On présente au cheval au bout d'une baguette, une carotte, une betterave ou une pomme de terre cuite et très chaude.

Ce sont enfin les chevaux qui s'emballent. L'emportement est un état particulier dans lequel le cheval se livre tout à coup de lui-même à une course aveugle, impétueuse et folle, allant droit devant lui, n'écoutant plus rien, que la cause intérieure, irrésistible qui le pousse, et perdant jusqu'à l'instinct de sa propre conservation. Vulgairement, on dit à tort qu'il prend le mors aux dents. En langue hippique, on dit que l'animal s'est emballé, et on appelle emballeur le cheval qui a l'habitude de s'emporter.

En général, ce vice est plus commun chez les chevaux ardents, très impressionnables irritables, et sur ceux qui ont de mauvais yeux. Mais les causes les plus habituelles sont inhérentes à la peur et a la douleur.

Pour maîtriser les emballeurs, on a imaginé toute espèce de moyens; doubles rênes, mors de toutes sortes avec ou sans accessoires. En principe, c'est dans l'éducation, le tact de la main, l'assiette et le sang-froid du cavalier ou du conducteur, que l'on trouvera le préservatif le plus sûr contre le danger d'être emballé. L'usage du filet à mailles en ficelle qui, fixé à la bride, couvre les naseaux et les comprime progressivement en entravant la respiration à mesure que l'on tire sur le mors, constitue un moyen pratique auquel on peut avoir recours surtout pour les chevaux d'attelage. L'hippofrein de Jullian appareil en acier qui se fixe à la muserolle de la bride et qui comprime les naseaux au moyen d'un ressort rallié à une guide de sûreté, agit de la même manière; son action sûre, douce, n'occasionne aucune douleur et permet son utilisation même dans le dressage des jeunes chevaux.

Signalons enfin en terminant le mauvaise habitude que contractent certains chevaux, qui consiste à manger le bois de la mangeoire, (on appelle cela tiquer).

Divers appareils ont été inventés pour empêcher les chevaux de se livrer à cette mauvaise habitude.

Un des moyens les plus simples est de couvrir d'une couche de savon noir toutes les boiseries qui se trouvent à portée du cheval qui a cette habitude, portes, mangeoires, rateliers.

Le cheval se gardera bien d'y toucher et au bout de quelques temps, il sera guéri de cette manie.

Les Expositions Régionales en Alberta

Le rapport du comité, chargé de fixer les dates respectives des expositions régionales d'Alberta, vient d'être communiqué à la presse.

La province a été divisée en 8 sections. Voici les dates assignées à chacune des villes appartenant à ces différentes sections.

SECTION No. 1.

Crossfield, 22 juin.
Calgary, 30 juin, 7 juillet.
Okotoks, 11, 12 juillet.
Innisfail, 13, 14 juillet.

SECTION No. 2.

Macleod, 2, 3, 4 août.
Granum, 7, 8 août.
Stoney Plain, 11, 12 août.
Edmonton, 15 au 19 août.
Resboro, 19 août.
Wabamun, 22 août.
Lethbridge, 22, 25 août.
Medecine Hat, 29 août, 1 sept.
Trochu, 1 sept.

SECTION No. 3.

Entwistle, 12 septembre.
St-Albert, 13 sept.
Fort Saskatchewan, 14 sept.
Vermilion, 19 sept.
Végreville, 20, 21 sept.
Kitscoty, 27 sept.
Lloydminster, 29 sept.
Innisfree, 3, 4 octobre.

SECTION No.4.

Irma, 22 septembre.
Kikiny, 26 sept.
Holden, 28 sept.
Tofield, 27 sept.

SECTION No. 5.

Pincher Creek, 12 septembre.
Nanton, 13, 14 sept.
Stavely, 15, 16 sept.
Raymond, 19, 20 sept.
Magrath, 22, 23 sept.
Cardston, 26, 27 sept.
Taber, 28, 29 sept.
Rawdonville, 3 octobre.
Langdon, 4, 5 octobre.

SECTION No. 6.

Leduc, 12 septembre.
Cachrane, 13, 14 sept.
Sedgewick, 15 sept.
Three Dills, 19 sept.
Milverton, 20 sept.
Olds, 21, 22 sept.
Wetaskiwin, 26, 27 sept.
Alix, 27 sept.
Lacombe, 28, 29 sept.
Ponoka, 3, 4 octobre.
Didsbury, 4 oct.
Gleichen, 5 oct.
Millarville, 5 oct.

SECTION No. 8.

Castor, 26, 27 septembre.
Stettler, 28, 29 sept.

POUR LA COLONISATION.

La Cie du C.N.R. vient de mettre en vente 25,000 quarts de section faisant partie de ses terrains domaniaux. Ces quarts de section sont répartis ainsi qu'il suit, dans l'Ouest:

9,000 entre le Fort MacMurray, l'Athabasca et le centre de l'Alberta.

5,000 dans les districts de la rivière Red Deer, Rosebud, Lac Sullivan (entre Saskatoon et Calgary).

6,000 dans le district du Lac Jack Fish, au nord de Battleford et de la rivière Saskatchewan.

2,000 dans le district de Shellbrook, à quarante milles à l'ouest de Prince-Albert.

3,000 dans la région de la rivière Carrot, à environ 60 milles à l'est de Prince-Albert.

DES DIAMANTS AU CANADA.

Ottawa, 20.—Le directeur du service géologique a annoncé aujourd'hui que des diamants avaient été découverts dans la Colombie Anglaise. C'est la première fois que l'on trouve des diamants au Canada.

La roche qui contient les cristaux est un péridatile de la variété connue sous le nom de diénite; il est formé d'olivine et de chromite.

Les spécimens de roche dans lesquels sont des diamants ont été trouvés par M. Charles Cannell, sur la montagne Olivine, près de la rivière Tulsmun.

Des échantillons des roches ont été envoyés à M. R. A. A. Johnston, minéralogiste du service pour reconnaître la nature du minerai de chrome.

Au cours de son examen, F. Johnston a trouvé des fragments insolubles de cristaux qui ont paru être des diamants.

On désire louer de suite, une chambre meublée, grande et confortable, située dans le voisinage de la Première, Deuxième ou Troisième rues; pension avec la chambre préférée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Box 98, Edmonton.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON DEMANDE—une institutrice ou un instituteur, immédiatement, possédant diplôme pour enseigner en Alberta, ou à défaut d'un tel diplôme pouvant fournir un permis temporaire du département. Devra être de religion catholique romaine. Connaissance parfaite de l'anglais exigée. S'adresser à la

Commission Scolaire
de Duvernay, Alta.

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons que M. A. V. Pujebet, d'Edmonton, est de retour d'un voyage de quelques mois en Europe.

M. Pujebet est actuellement dans l'Est canadien où il s'occupe des intérêts d'un syndicat de capitalistes français.

Mme Vve Narcisse Blais, mère de notre excellent concitoyen, le Dr. Blais, est en visite à Edmonton.

Mme Blais est accompagnée de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme Alex Blais, de Berthier, Co. Montmagny.

Nous apprenons le mariage prochain de Mme Vve Ketchen, née Eméla Voyer, avec M. J. J. LeBlanc, B. A.

La cérémonie nuptiale aura lieu le 18 avril prochain à l'église St-Joachim.

Melle M. Laberge, de Winterburn, Alta., est de retour d'un voyage de trois mois en province de Québec. Melle Laberge a visité des parents et des amis à Joliette et à Montréal, et elle est revenue ravie de ce voyage qui était le premier qu'elle faisait dans la vieille province.

M. John Trottier, de Calgary, est en voyage d'affaires à Edmonton.

M. Fontaine, inspecteur des terres, est de retour de l'ouest, où il s'occupe de l'inspection des terres nouvellement arpentées. M. Fontaine repartira vendredi pour Edson.

M. Camille David, de Camrose, était de passage parmi nous au début de la semaine.

Signalons également le passage de MM. J. A. Langlais, de Montréal, et Ambroise Gray, de Brosseau.

La retraite de huit jours qui s'est donnée cette semaine à l'Eglise de l'Immaculée Comception a été fort bien suivie et très goûtée par l'assistance française. Le prédicateur a déjà vingt-huit ans d'expérience en matière de retraites et de missions pour les populations urbaines et rurales.

La retraite se terminera dimanche prochain, 26 mars, à la grand'messe de 9:15 heures.

On espère que le même prédicateur sera disponible l'automne prochain, ou même avant, pour d'autres travaux de mission dans notre région.

Un édifice de six étages, coûtant environ $135,000 sera construit au coin de la Première rue et de la rue Elisabeth. Un autre édifice de 5 étages, du coût de $65,000, sera également construit en bordure de la Première rue, qui devient de plus en plus le centre d'un quartier actif.

Une société se propose, d'autre part, de faire construire une maison de rapport (apartment block) Cet immeuble sera construit sur la propriété Hardisty, le prix de revient en sera de plus de $500,000, c'est dire qu'il ne laissera rien à désirer sous le rapport du luxe.

Signalons encore au nombre des constructions importantes: une école publique, $100,000, entre les avenues Kinistino et Syndicate; l'hôtel Savoy, avenue Jasper, $60,000, et le nouveau pavillon, au parc de l'exposition, $100,000.

On voit que l'ouvrage ne fera pas défaut cet été, à la capitale.

Nous rappelons aux fumeurs que M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper ouest, a toujours en magasin un assortiment frais et nouveau de l'exquis tabac canadien en feuilles, tant apprécié des fumeurs.

Le dernier numéro de la "Gazette Officielle" d'Alberta contient les avis d'incorporation de plusieurs sociétés nouvelles dont le siège social sera à Edmonton.

Nous signalerons, au nombre de ces compagnies, les suivantes:

Northwest Alberta Oil Co., $1,000,000; Northern Trading Co., $50,000; Saskatchewan Savings, $25,000; Cement Builders Co., $100,000; Peace River Development, $10,000; Edmonton Furniture Manufacturing, $50,000, etc., etc.

M. Euclide Leguerrier était de passage à Edmonton, cette semaine.

Etaient de passage également parmi nous, Mme Veillette et son fils, de Veillette; M. Poilvé, qui retourne sur son homestead au Lac St-Vincent, après un séjour en Colombie Anglaise et le Rév. P. Voisin, de Red Deer.

Nous apprenons que M. et Mme Bertrand, de Grouard, sont de retour à Edmonton où ils ont l'intention de s'établir définitivement.

Un lapsus calami nous a fait attribuer dans notre dernier numéro la cure de Strathcona à M. l'abbé Rocque, ancien professeur au séminaire de St-Albert. C'est à la cure de Strathmore que M. Rocque vient d'être nommé. Nos voeux de succès l'y accompagnent.

CHEVAUX A VENDRE.

J'ai à Edmonton un wagon de jeunes et bons chevaux à vendre. (chevaux et juments de poids lourds). On peut les voir à l'écurie C. N. R., première rue, au nord de la voie ferrée. Ces chevaux pèsent de 1250 à 1650 livres, ils ont été achetés directement à la campagne et conviennent particulièrement pour tous les travaux de la ferme.

S'adresser à l'écurie nommée ci-dessus. J. J. MURRAY, Propriétaire.

A VENDRE ou à échanger, dans la ville de Dana, Sask., une écurie de louage contre une terre ou des lots de ville. Le propriétaire désire se retirer des affaires. Excellente occasion.

S'adresser à M. Joseph Hubert, Dana, Sask.

COURS DU MARCHE.

Foin, marais	$9. à $12.
Foin, coteau,	$12, à $15.
Foin, coteau	$18. à $20.
Blé No. 1,	75c.
Blé No. 2.	73c.
Blé No. 3,	70c.
Blé No. 4,	67c.
Avoine	35c.
Orge	42c.
Beurre	30c.
Oeufs	25c. à 30c.
Porc, la livre,	6c. à 7¼c.
Jeunes boeufs, la livre,	4c à 4¾c.
Vaches	3c. à 4¼c.

En faveur de la Réciprocité

M. Haultain, chef de l'opposition se déclare en faveur de la Réciprocité.

Régina, 16.—Le discours de M. Haultain, chef de l'Opposition, a été le clou de la journée de mercredi, à la Législature de la Saskatchewan, lors de la discussion de la résolution approuvant la réciprocité et préconisant le libre-échange dans les limites de l'Empire, résolution qui a été adoptée à l'unanimité. Le chef de l'opposition conservatrice, dans un discours de plus d'une heure, s'est déclaré fortement et sans équivoque, en faveur de la réciprocité et son discours, attendu avec intérêt, a été toute une surprise pour le gouvernement.

M. Haultain commença par déclarer qu'il était prêt à se joindre au proposant de la résolution pour rendre unanime le vote de la Chambre sur une matière qui, plus que toutes les questions discutées jusqu'à présent dans l'histoire du Canada,—certainement dans l'histoire de cette province,—affectera le progrès futur de la Saskatchewan.

Se rappelant que la réciprocité avec les Etats-Unis semble avoir reçu l'approbation générale au Canada, avant même l'établissement du gouvernement responsable, il doit avouer que dès qu'il a été question de l'entente commerciale actuellement projetée, il avait cru que c'était un pas dans la bonne voie. Après avoir lu la plupart des discours prononcés à ce sujet, il ne voyait aucune raison pour changer sa première manière de voir.

M. Haultain déclare qu'il envisage la question au point de vue de l'Ouest et comme quelqu'un qui a plus à coeur les intérêts de sa province que ceux des autres provinces.

Libéraux et conservateurs, ont toujours voulu aller plus loin, dans la réforme du tarif, que leur parti respectif ne croyait devoir aller. Telle devrait être l'attitude de tout homme de l'Ouest. Pourquoi l'Est nous reprocherait-il d'être égoïstes, lorsqu'il suit la même conduite?

Les habitants de l'Est sont intéressés dans tout ce qui peut promouvoir la production et la prospérité de l'Ouest. La partie nord de ce continent semble destinée à devenir le producteur par excellence de ce continent, pour ne pas dire de l'Univers. Les Etats-Unis cessent d'être un pays d'exportation et le Canada devra nécessairement approvisionner ce marché. La destinée de la Saskatchewan est d'être la nourricière du continent et même du monde entier et le plus tôt ce sera, le mieux ce sera.

M. Haultain ne craint pas l'annexion. Il ne craint pas pour la loyauté des colons américains s'établissant dans l'Ouest, et il désire les voir venir plus nombreux.

Le circuit européen d'aviation

L'heure est arrivée où le Circuit européen d'aviation, va entrer dans la période active d'organisation.

C'est au début de juin prochain, en effet, c'est-à-dire en moins de 3 mois, que les aviateurs partiront de Paris pour voler à travers l'Europe, de Paris à Liège, de Liège à Berlin, de Berlin en Hollande, de Hollande à Bruxelles, de Bruxelles à Londres, et de Londres à Paris, inscrivant en leur vol sur l'Europe étonnée l'une des dates de la civilisation.

L'Aéro Club de France, la grande Société sportive d'encouragement qui a créé l'aviation dans le monde entier, avait déjà donné son patronage et collaborait à l'organisation sportive. C'était le succès assuré.

L'Aéro Club de Belgique apportait le même concours sur son territoire. Le commissaire général en Belgique, le baron Joseph de Crawhez, président de la commission d'aviation, et le président de l'Aéro Club, M. Jacob, tombaient d'accord pour demander au Royal Aéro Club d'organiser lui-même non seulement le contrôle sportif en Belgique, mais l'arrivée à Bruxelles sur l'un ou l'autre des deux aérodromes de la capitale, tandis qu'à Liège, l'Aéro Club de Liège-Spa, la Société Liège-Attractions, le Syndicat d'initiative du Pays de Liège, présentaient au Conseil municipal de Liège, une demande afin d'obtenir pour la grande cité wallonne la première étape du Circuit. Cette demande était accompagnée d'un rapport élaboré par MM. Charles Bronne et Jules de Thier, représentants la grande presse liégeoise.

De son côté, l'Aéro Club des Pays-Bas déléguait officiellement deux de ses membres, MM. Six et Van den Berck van Heemsrede, afin de demander de faire passer les aviateurs, à leur retour, par la Hollande, avec arrêt sur l'un des deux aérodromes de Ede (près d'Utrecht) et de Breda (près de Rotterdam).

Restait à assurer l'organisation officielle et sportive en Allemagne. La position géographique de Berlin, l'une des cinq capitales que visitera le Circuit, entraîne un grand parcours au-dessus du sol allemand. On sait l'accueil enthousiaste qu'avait trouvé là-bas l'idée émise en France et donc le journal allemand "Die" s'est fait l'écho, en offrant 100,000 marks de prix ($25,000), à joindre aux $40,000 du "Journal", auxquels M. Marquet, le propriétaire du "Petit-Bleu", ajouta aussitôt $5,000 au nom de la Belgique.

Dans la plupart des pays du monde, le vol des aéroplanes est libre et n'est encore réglé par aucune loi. En Allemagne, depuis un an déjà, divers règlements officiels ont été introduits au sujets des vols, entre autres au-dessus des frontières, des villes et des places fortes.

Une autorisation régulière et officielle, non seulement des pouvoirs sportifs allemands mais du gouvernement allemand lui-même, était donc nécessaire. Une seule personne avait qualité pour la demander, puisque elle seule, en Allemagne, parle au nom des Français: c'était l'ambassadeur de France à Berlin, M. Cambon.

Le gouvernement français fut donc régulièrement saisi en suivant la voie hiérarchique du ministère des affaires étrangères, qui informa à son tour l'ambassadeur. Celui-ci, avec sa bonne grâce habituelle et toute l'autorité si justifiée dont il jouit sur les bords de la Sprée, transmit la demande officielle aux affaires étrangères allemandes, à la Wilhelmstrasse, comme on dit le style de diplomotie. M. Kiderlin-Waechter, le ministre des affaires étrangères allemand, a donné sa réponse il y a quelques jours à M. Cambon.

Le Circuit Européen d'Aviation Paris-Berlin-Bruxelles-Londres-Paris est autorisé, et le gouvernement allemand lui ouvre un libre passage en Allemagne. Notification sera faite de cette décision aux autorités allemandes des villes et des provinces pour en permettre la réalisation.

De son côté la presse anglaise tenait, elle aussi, à s'associer à cette grande oeuvre de civilisation, et le *Standard*, le puissant organe de la Cité, dont le renom est universel, s'inscrivait pour une somme de 2,500 livres ($12,500) sur la liste des prix.

Celle-ci, en dehors des prix d'étapes, des prix offerts par les comités locaux, et qui feront l'objet de règlements particuliers à chacune de ces étapes, s'établit déjà comme il suit pour les dons des quatre grands journaux européens:

Le "Journal"	$40,000
"Die B. Z." (de Berlin)	25,000
Le "Petit Bleu" (de Bruxelles)	5,000
"The Standard" (de Londres)	12,500
Total	$82.500

$82,500!... Cela représente déjà, et de loin, le plus gros prix offert, même à l'aviation. Et ce sera l'honneur de la grande presse européenne d'avoir su le réaliser par un effort et une entente commune, à coup sûr sans précédent, digne en un mot de l'idée qu'elle couronne.

Le cercle magnifique est donc formé avec les grandes capitales d'Europe, en les reliant pour la 1ère fois par la voie des airs. Il ne reste plus qu'à entreprendre la réalisation de l'oeuvre et à la réussir. Tâche colossale encore, mais digne d'un colossal effort, et pour laquelle est nécessaire l'appui de tous ceux que fait vibrer une grande idée, une pensée généreuse et le sentiment d'avoir collaboré à ériger un mouvement qui, comme le chantait avec un peu d'orgueil le poète latin Horace, durera plus que ceux qu'on taille dans le marbre et dans l'airain, car le souvenir en chantera éternellement dans la mémoire des hommes.

DANS NOS EGLISES.

Horaire des services religieux du dimanche.

Paroisse de l'Immaculée Conception.
—Avenue Kinistino—

Messe basse, à 8:00 heures du matin.

Grand'messe, avec sermon en français, à 9:15 heures du matin.

Grand'messe, avec sermon en anglais, à 10:45 du matin.

Catéchisme à 2:30 heures de l'après-midi.

Chapelet, Instruction et Bénédiction à 7:00 heures du soir.

R. P. A. LEMARCHAND, Curé.

Appel d'une dame de Windsor

A toutes les femmes: J'enverrai gratuitement, avec des instructions complètes, mon traitement domestique qui assure la guérison des Leucorrhées, Ulcères Déplacements, chûte de la matrice, périodes irrégulières ou douloureuses, tumeurs et excroissances utérines ou des ovaires, sensations de chaleur, nervosité, mélancolie, maux de tête, de dos ou des intestins, troubles de la vessie ou des reins, causés par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez suivre mon traitement à la maison pour 12 cents par semaine seulement. Mon livre "Woman's Own Medical Adviser", sera également envoyé franco sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adresse: Mrs Summers, Box H. 412, Windsor, Ont.



Police Montée du Nord-Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumission pour pain" (ou Bœuf selon le cas) seront reçues jusqu' à midi le samedi 25 mars 1911 pour la livraison des articles ci-dessous, durant l'année commençant le 1er avril 1911

30,000 livres de pain au Fort Saskatchewan
6,000 livres de pain à Edmonton
6,000 livres de Bœuf à Edmonton

Toutes ces provisions doivent être de première qualité et livrées journellement ou sur désir.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté par la banque, égal à 5 pour cent du montant de la soumission.

La plus basse, ni aucune des soumissions, ne sera nécessairement acceptée.

Les insertions non autorisées de cette annonce ne seront pas rétribuées.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

A. ROSS CUTHBERT, surintendant
Commandant la division "G"
Fort Saskatchewan

CHEMIN DE FER

GRAND TRONC PACIFIQUE

Service rapide entre

D. 9.30 a.m.	Edmonton	A. 8.15 p.m.
A. 10.5 p.m.	Saskatoon	A. 7.22 a.m.
A. 4.30 p.m.	Winnipeg	D. 3 p.m.

Service quotidien

moderne combinant la vitesse et le confort

Service entre Edmonton et Edson

D. 6.30 a.m.	Edmonton	A. 10.5 p.m.
A. 1 p.m.	Edson	D. 3.30 p.m.

Voyage aller et retour chaque jour excepté le dimanche.

J. F. PHILP,
Agent des voyageurs pour la ville
153 Avenue Jasper Est Edmonton,
Téléphone 4057.